



Numéro 39 - octobre 2015

Edito par Luc WAY \*

## ENCORE 2548 EMPLOIS SUPPRIMES AUX FINANCES

Depuis 15 ans, le rythme ne faiblit pas, et c'est plus de 30.000 collègues qui manqueront dans les services l'année prochaine (à besoin constant), alors que nous faisons l'expérience tous les jours de l'attente croissante de la société vis-à-vis de nos services.

Le Gouvernement compte encore sur l'informatique pour nous remplacer. Dans le projet de loi de finances, il est ainsi écrit : « *La réduction substantielle des dépenses de fonctionnement, et la diminution des effectifs, accompagneront la poursuite des efforts de dématérialisation et la rationalisation des implantations territoriales* ».

Nous savons tous à quel point la dématérialisation allège notre charge de travail ! (sans parler de l'inégale maîtrise des outils numériques par nos concitoyens).

Concernant la « *rationalisation des implantations territoriales* », pour ceux qui auraient encore des doutes, la présentation du PLF 2016 est explicite : « *Au niveau déconcentré, la politique immobilière de l'État revêt une importance stratégique au moment où la carte territoriale et le maillage des services publics sont repensés.* »

Mais supprimer des milliers d'emplois (pour lutter contre le chômage des jeunes sans doute !) ne suffit pas, il faut aussi geler nos carrières après avoir gelé nos rémunérations :

« *Par ailleurs, la réduction des enveloppes catégorielles des ministères se poursuivra en 2016, ce qui permettra de limiter la progression de la masse salariale.* »

Pendant ce temps-là, entre le CICE et les baisses de cotisations, ce sont environ 25 milliards d'euros d'argent public qui ont été dépensés avec des effets contraires à ceux annoncés dans le Pacte de responsabilité

Objectifs : 200 000 emplois et plus d'investissement.

Résultat :

- 200 000 chômeurs supplémentaires
- 4 % de baisse d'investissement dans les entreprises du CAC 40 sur un an, 10 % les deux dernières années.

Aux Finances, comme ailleurs dans le public et le privé, seule la mobilisation permettra d'enrayer la machine qui détruit nos conditions de travail et de vie.

Les initiatives se multiplient pour inverser la tendance (actions locales, pétitions, votations, etc...).

**Poursuivons la riposte avec les grèves et manifestations du 08 octobre partout en France !**

**A Aurillac, manifestation interprofessionnelle : départ à 10 h de la Préfecture.**

- Merci à nos Camarades de la CGT Finances Publiques de Corrèze pour l'analyse du PLF 2016.

### SOMMAIRE :

- \_ Publication des projets de mouvements complémentaires en octobre, pages 2 et 3
- \_ Restructurations du réseau au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : le service public en danger, page 4

# **Mouvements complémentaires de mutations au 1er mars 2016**

**Les différents projets de mouvements de mutations complémentaires au 1er mars 2016 seront connus courant octobre.**

**Les collègues ayant demandé à participer à ce mouvement trouveront ci-dessous quelques informations qui pourront leur être utiles.**

## **Calendrier prévisionnel des publications:**

Les différents projets de mouvement seront publiés sur l'intranet Ulysse.

| <b>MOUVEMENT</b> | <b>DIFFUSION Ulysse</b> |
|------------------|-------------------------|
| B                | 12/10 (14h)             |
| C                | 19/10 (14h)             |
| A                | 21/10 (14h)             |

Si vous n'apparaissez pas dans la publication du projet, c'est qu'à ce stade aucun vœu de votre demande n'a pu être satisfait.

## **Le projet de mouvement:**

### **\_Ce projet peut-il être modifié ?**

Comme son nom l'indique ce n'est qu'un projet. Il sera revu suite à la CAP nationale.

**Lors du mouvement définitif vous ne pouvez obtenir qu'un vœu supérieur à celui obtenu au projet. Au pire vous restez affecté sur le vœu obtenu au projet.**

*Exemple: Votre demande comporte 45 vœux. Le projet vous permet d'obtenir votre 28e vœu. Votre affectation définitive se fera obligatoirement sur l'un de vos vœux compris entre le 1er et le 28e.*

Si vous êtes satisfait du projet, vous pouvez vous en tenir à l'affectation obtenue et demander au bureau RH qui gère le mouvement de ne pas re-étudier votre demande suite à la CAP.

Pour cela il vous faut envoyer au bureau RH, via le service RH de la DDFIP, une "déclaration de satisfaction" (cf. instructions).

## **\_Concrètement, comment réagir ?**

Voici tous les cas de figure possibles:

### **- Vous obtenez votre vœu n°1:**

Bravo, votre affectation est considérée comme définitive (puisque vous ne pouvez obtenir qu'un vœu supérieur ou égal lors du mouvement définitif). Il est inutile de renvoyer une déclaration de satisfaction.

### **- Vous obtenez un des vœux figurant dans votre demande et il vous satisfait:**

Vous pouvez rendre définitive cette affectation en envoyant au bureau RH qui gère le mouvement une "déclaration de satisfaction". ATTENTION, avant d'envoyer cette déclaration, mieux vaut en discuter avec un-e élu-e ou un expert-e de la CGT Finances Publiques. Il ne faudrait pas avoir de regrets après le mouvement définitif en constatant que vous vous êtes privés de la possibilité d'obtenir un vœu encore plus satisfaisant.

### **- Vous obtenez un des vœux figurant dans votre demande mais il ne vous satisfait pas:**

Votre demande sera re-étudiée par la centrale sans démarche à faire de votre part. Cependant, vous avez tout intérêt à contacter les élu-es CGT Finances Publiques en prévision de la CAP. Ils prépareront la défense de votre dossier en s'appuyant sur votre situation personnelle et/ou la situation des effectifs dans les résidences et directions souhaitées.

### **- Vous n'apparaissez pas dans le projet:**

A ce stade aucun vœu de votre demande n'a pu être satisfait. Votre demande sera re-étudiée par la centrale sans démarche à faire de votre part. Cependant, vous avez tout intérêt à contacter les élu-es CGT Finances Publiques en prévision de la CAP. Ils prépareront la défense de votre dossier en s'appuyant sur votre situation personnelle et/ou la situation des effectifs dans les résidences et directions souhaitées.

## **Comment contacter les élu-e-s et expert-e-s CGT ?**

**Standard téléphonique: 01 55 82 80 80 ou 80 72 ou 80 73 ou 80 74 ou 80 75**

*Attention, durant les 48h qui suivent la publication d'un projet, vu le nombre de sollicitations, il peut être difficile de joindre les élu-es et expert-es CGT. Donc n'hésitez pas à insister (urgence) ou à rappeler ultérieurement (moins urgent). Vous pouvez aussi contacter les élu-es par mail sur leur boîte professionnelle (liste des élu-es publiée sur Ulysse en même temps que le projet).*

### **Et localement qui contacter à la CGT Finances Publiques du Cantal ?**

**Luc WAY (SIP Aurillac), ancien élu en CAP Nationale, est notre correspondant local "mutations nationales".**

N'hésitez pas à le contacter pour avoir plus d'informations ou en cas de difficultés pour joindre les élu-es nationaux: [luc.way@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:luc.way@dgfip.finances.gouv.fr)

# RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE LA DGFIP : LES CHIFFRES !

En 2012, le réseau de la DGFIP était composé de 4 441 postes comptables ! En 2015, il n'en reste plus que 4 236...

En 3 ans, ce sont donc 205 structures qui ont été supprimées... Dans ce cadre, les trésoreries mixtes sont majoritairement impactées, puisque 188 ont été supprimées soit près de 11% de celles-ci (1 713 en 2012 et 1 525 en 2015).

**La CGT-Finances Publiques a de son côté effectué un recensement des annonces de restructurations sur 72 départements pour le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, soit :**

- ▶ 155 fermetures de Trésoreries,
- ▶ 3 fermetures de Recettes des Finances,
- ▶ 2 fermetures PRS,
- ▶ 1 fermeture de SIP,
- ▶ 13 fermetures de SIE,
- ▶ 5 fermetures PCE,
- ▶ 3 suppressions de BDV,
- ▶ 17 spécialisations hospitalières,
- ▶ 1 spécialisation OPHLM,
- ▶ 45 transferts du recouvrement de l'impôt,
- ▶ 20 regroupements de SPF,
- ▶ 2 rapprochements SIP/CDIF,
- ▶ 33 mises en place de PCRP,
- ▶ 36 transferts enregistrement.



A la suite de ces remontées, ce sont 182 suppressions de structures qui sont annoncées, plusieurs centaines de postes vont connaître des modifications dès début 2016. Sans pouvoir faire un chiffrage exhaustif, c'est bien plus de 5% des postes comptables sur une seule année qui seront aujourd'hui touchés.

Les chiffres - partiels - donnés dans ce tract ne sont pas officiels ! La Direction générale refuse de répondre à toutes les demandes de la CGT d'avoir communication de ses plans de restructuration et d'assumer dès lors son choix de restreindre le service public !

## POUR LA CGT-FINANCES PUBLIQUES, C'EST INTOLÉRABLE !

Elle revendique donc la transparence sur la réalité des restructurations mais surtout elle exige :

- ▶ L'arrêt de toutes les restructurations, et de la démarche stratégique ;
- ▶ Des structures de proximité et de pleine compétence ;
- ▶ Les moyens matériels et en emplois pour permettre que ces structures fonctionnent.

Pour la CGT-Finances Publiques, il est nécessaire de préserver les missions de la DGFIP pour assurer l'égalité des citoyens devant l'impôt, le juste contrôle des fonds publics, et le bon fonctionnement de tous les services publics. Elle appelle l'ensemble des agents de la DGFIP à la l'action ; elle essaiera de la construire dans l'unité la plus large. D'ores et déjà, soyons toutes et tous en grève le 8 octobre pour défendre les missions et le réseau de la DGFIP.

## LE 8 OCTOBRE, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !

Montreuil 24/09/2015

**Syndicat national  
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

[dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

**TOUS EN GRÈVE !**

